



CONCOURS D'ENTRÉE 2023

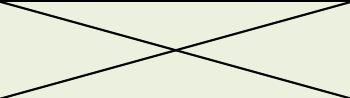
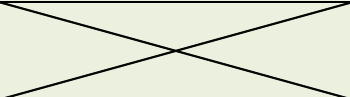
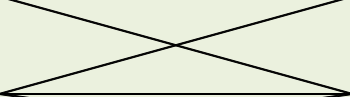

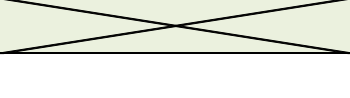
Calendrier des épreuves - **VERSION DU 27/02**

Les dates des épreuves sont données sous réserve de modification. Le présent document sera mis à jour régulièrement. Les modalités de dépôt des vidéos seront données au moment des inscriptions.

*Les dates sont données pour admissibilité et admission : la répartition entre les deux dépendra du nombre de candidats.

Les programmes des concours d'entrée sont publiés sur le site du CNSMD le jour de l'ouverture des inscriptions au concours.
Le programme de flûte est déjà disponible.

POLE INTERPRETATION			
Bois			
Disciplines	Admissibilité et Admission DNSPM*	Présélection MASTER	Admission MASTER
Flûte	15-18 mars	Date limite de retour des vidéos : 9 Février - minuit	18-mars
Clarinette	27-28 mars	Date limite de retour des vidéos : 16 février - minuit	28 mars
Basson allemand & Basson français	19-20 mai	 	20 mai
Hautbois	25-26 avril	Date limite de retour des vidéos : 16 février - minuit	26 avril
Cuivres			
Disciplines	Admissibilité et Admission DNSPM*	Présélection MASTER	Admission MASTER
Trombone ténor	4-5 mai	Date limite de retour des vidéos : 16 février - minuit	5 mai
Tuba ténor Tuba basse	3-4 avril	 	4 avril
Trompette	20-21 mars	Date limite de retour des vidéos : 16 février - minuit	21 mars
Cor	5-6 avril	 	6 avril
Cordes			
Disciplines	Admissibilité et Admission DNSPM*	Présélection MASTER	Admission MASTER
Alto	24-26 mai	Date limite de retour des vidéos : 16 février - minuit	24-26 mai
Contrebasse	22-23 juin	 	23 juin
Violon	Admissibilité : 4-6 mai Admission : 26-28 juin	Date limite de retour des vidéos : 23 février - minuit	26-28 juin
Violoncelle	21-22-23 juin - <i>date susceptible de changer</i>	Date limite de retour des vidéos : 16 février - minuit	22-23 juin - <i>date susceptible de changer</i>

Claviers			
Disciplines	Admissibilité et Admission DNSPM*	Présélection MASTER	Admission MASTER
Percussions	<i>répétitions : 2-3 avril 4-5-6-7 avril</i>		6-7 avril
Piano	17-22 avril	Date limite de retour des vidéos : 16 février - minuit	17-22 avril
Harpe	23-24 juin		23-24 juin
Orgue	<i>répétitions DNSPM : 27-28 mars 29 ET 31 mars</i>		<i>répétitions : 30 mars 31 mars</i>
Accompagnement au piano	5-6 avril		6 avril
Voix & Direction de chœurs			
Disciplines	Admissibilité et Admission DNSPM*	Présélection MASTER	Admission MASTER
Chant	28-31 mars	Date limite de retour des vidéos : 9 Février - minuit	31 mars - 1er avril
Direction de chœurs	30 mai - 1er juin		30 mai - 1er juin

Musique ancienne - concours en admission directe			
Disciplines	Admissibilité DNSPM	Présélection MASTER	Admission DNSPM & MASTER
Clavecin 1er cycle: clavecin/basse continue 2ème cycle: clavecin, basse continue/chef de chant, improvisation au clavecin			10 avril
Flûte à bec			5 mai
Violoncelle baroque			12 avril
Violon baroque			11 avril
Cornet			27 avril
Luth			26 avril
Chant musique ancienne	24 avril	Date limite de retour des vidéos : 16 février - minuit	25 avril
Trompette baroque			5 juin
Traverso			5 mai
Viole de Gambe			12 avril
Saqueboute			5 juin
Musique de chambre (2ème cycle)			
Disciplines	Admissibilité DNSPM	Admissibilité MASTER	Admission
Musique de chambre (2ème cycle)			9 mai

POLE CULTURE			
Disciplines	Admissibilité DNSPM	Admissibilité MASTER	Admission
Culture Musicale	4 avril		5 avril

POLE CREATION			
Disciplines	Admissibilité	Retour des dossiers	Admission
Composition contemporaine Composition mixte, composition électroacoustique, composition instrumentale et vocale contemporaine	sur dossier	16 février	3-4 avril
Composition pour l'image	sur dossier	16 mars	19 juin
Ecriture et composition	sur dossier	16 février	5-6 avril

RECHERCHE			
3 ^e cycle			
disciplines	épreuves	pré-inscriptions	dates limites de retour des dossiers
Doctorat recherche & pratique	<i>Date à déterminer</i>	<i>Date à déterminer</i>	<i>Date à déterminer</i>
Artist Diploma	29-30 juin	6-27 mars	28 avril

Diplômes définis au niveau I du RNCP en conformité avec *l'arrêté du 29.7.2016 et **l'arrêté du 6.1.2017

Les répartitions entre périodes d'admissibilité et d'admission dépendent du nombre de candidats